Outlook

QUESTIONS CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UNE SERRE PHOTOVOLTAÏQUE (annule et remplace le mail précédent)

À partir de Rollet Brigitte <brigitterollet@orange.fr>
Date Ven 16/10/2026 15:41
À com.enq@genissieux.fr <com.enq@genissieux.fr>; Mairie <mairie@genissieux.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur, Monsieur le Maire,

Suite à la réunion publique qui s'est tenue en mairie le 30 septembre dernier, je viens vous faire part des questions et remarques qui me viennent à propos du projet de serre photovoltaïque de Mr Patel et d'Urbasolar.

Le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque de grandes dimensions sur la commune pose un certains nombre de questions :

- Dimensionnement & Implantation :

C'est le problème qui soulève le plus d'oppositions dans la commune dans la mesure où il est à la fois surdimensionné et implanté en bordure immédiate des habitations voisines.

5ha d'un seul tenant c'est une taille très importante pour une exploitation maraîchère bio en France. 7m de haut c'est la hauteur d'un immeuble de 2 étages (peu fréquent en zone agricole...) parcelle mitoyenne de celles des habitants du secteur dont un apiculteur en activité. Le tout produisant une puissance électrique supérieure à deux fois la consommation de la commune.

De prime abord on peu légitimement s'interroger sur la pertinence de cette implantation pour toutes ces raisons qui laissent à penser qu'il s'agit initialement d'une implantation de centrale photovoltaïque judicieusement mise à disposition d'un agriculteur local.

Il me semble que revoir la dimension de l'installation et son positionnement sur la parcelle (afin de l'éloigner des habitations pré-existantes) est la première chose à faire pour éviter une lever de bouclier des voisins et des génissois dans leur ensemble, qui s'ils ne s'opposent pas à la production maraîchère bio (au contraire) ne souhaitent pas non plus subir l'implantation d'un installation électrique en proximité immédiate du village.

- Evaluation Environnementale :

1. Il est prévu la plantation de haies et d'arbres de haute tige autour de la serre, mais la question de leur entretien à la plantation et dans le temps ne prévoit aucune garantie de reprise de ces végétaux, ce qui en période de réchauffement climatique est un vrai souci. Quelles mesures sont prévues pour répondre à cette question ?
2. Quelles dispositifs sont prévus pour éviter l'éblouissement des oiseaux et éviter qu'ils ne s'écrasent contre les vitres ?
3. Quelles mesures sont prévues pour permettre la libre circulation des abeilles de l'apiculteur voisin ?
4. Comment se fera la pollinisation des plantes à l'intérieur de la serre ?
5. Il a été fait mention des nuisances liées au fonctionnement de l'onduleur : Quelles solutions sont prévues pour y remédier afin de garantir la tranquillité et la sécurité des riverains.
6. Quelles solutions alternatives sont étudiées : emplacement, dimensionnement.

- Chantier :

1. Il est prévu 45 semaines de travaux : quelles sont les mesures prises pour éviter la pollution et les risques liés au chantier (bruit, poussières, risques d'accidents)

- Etude économique :

Cette centrale sensée produire 5,6MWc sera raccordée au transformateur Marie à 7km de distance. Les projets de cette envergure sont supposés soumettre leur offre de revente à la CRE (commission de régulation de l'énergie).

1. Quel est le prix de cession du kw/h proposé par Urbasolar ? Quelle est l'étude économique du projet ?
2. Le démarrage du chantier est-il soumis à la validation de l'offre d'Ubrasolar à la CRE ?
3. Si sa soumission se révèle infructueuse auprès de la CRE quel est le risque de retard de mise en chantier ?
4. Il a été indiqué que la production de cette centrale représentait le double de la consommation de la commune. Est-ce que la commune est partie prenante du projet dans le cadre d'une Auto-Consommation Collective qui pourrait être étudiée pour desservir les équipements publics, ainsi que les entreprises et les particuliers qui le souhaiteraient ? Ces solutions existent par ailleurs.

Cette dernière question me semble mériter qu'on s'y arrête. En effet dans la période que nous traversons et surtout si on considère les questions d'indépendance énergétique qui ne se poseront pas toujours qu'au plan national, l'idée de créer une structure (SEM ?) avec l'opérateur afin que la production de cette installation profite aussi à la commune pourrait être étudiée. Dans le cadre de la loi APER Valence-Romans Agglo étudie un plan inter-communal photovoltaïque, est-ce que la commune s'en est rapprochée pour l'étude du projet Urbasolar ?

Enfin, on sait que nombre de ces installations ont été implantées dans le sud-ouest de la France et sont au bout de quelques temps inutilisées par les agriculteurs, mais demeurent en place pour la seule production électrique. Quelles sont les garanties apportées qui justifient la pérennité de l'exploitation agricole ?

Dans l'attente de vos conclusions et des réponses apportées par la commune à l'étude de faisabilité d'une (ou deux) boucle(s) d'Auto Consommation Collective, recevez Messieurs mes sincères salutations.

Brigitte ROLLET
275 Route des Sables
26750 - GENISSIEUX
06.82.88.40.87